

30e ANNEE

MARS 1929

BIBLIOTHÈQUE DE  
MAR 25 1929  
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES  
COMMERCIALES

# LE BULLETIN

DE LA

# Chambre de Commerce



## SOMMAIRE

Travaux de la Chambre . . . . .	25	L'offre et la demande . . . . .	35
Excursion de la Chambre . . . . .	31	Maisons françaises demandant des repré-	
Statistique minérale de la province de Qué-		sentants au Canada . . . . .	35
bec pour l'année 1928 . . . . .	32		

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

# VERS L'EUROPE

## Services de fret et de passagers

### ROUTE CANADIENNE

#### SERVICE D'ETE

MONTREAL—PLYMOUTH,  
HAVRE, LONDRES.  
MONTREAL—BELFAST,  
LIVERPOOL, GLASGOW.  
\*MONTREAL—BRISTOL  
(Avonmouth).  
\*MONTREAL—HAMBOURG—BREME.  
\*Fret seulement

#### SERVICE D'HIVER

HALIFAX—PLYMOUTH,  
HAVRE, LONDRES.  
HALIFAX—LONDONDERRY,  
GLASGOW.  
HALIFAX—COBH (Queenstown),  
LIVERPOOL.  
SAINT JOHN, N.B.—GLASGOW,  
AVONMOUTH.  
PORTLAND, Me.—HAMBOURG.

Liste de départs, plans des paquebots  
et brochures descriptives fournis  
sur demande.

**Cunard, Anchor  
Anchor-Donaldson  
LINES**

Agents généraux :

**The Robt. Reford Co. Ltd.**

230 rue de l'Hôpital, Montréal

Bureaux à

TORONTO, QUEBEC, S.-JEAN, N.B.,  
PORTLAND, Me., HALIFAX, N.-E.

### ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK—CHERBOURG,  
SOUTHAMPTON.  
NEW-YORK—PLYMOUTH,  
HAVRE, LONDRES.  
NEW-YORK—QUEENSTOWN,  
LIVERPOOL.  
NEW-YORK—MEDITERRANEE,  
NEW-YORK—LONDONDERRY,  
GLASGOW.  
BOSTON—QUEENSTOWN,  
LIVERPOOL.

#### Service français

Département français pour les  
personnes de langue française,  
sous la direction de

**J. A. HEROUX**

230 rue de l'Hôpital, Montréal  
Marq. 5651

## C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes  
Transitaires

FACILITENT  
LES EXPEDITIONS  
A L'ETRANGER

### ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans  
les principaux ports  
d'Europe et des conti-  
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enicar"



Directement

## AU HAVRE

"Le port de Paris"

DE QUAI A QUAI

### SERVICE UNIQUE

—qui réunit les deux plus grandes  
villes françaises du monde—  
—maintenu régulièrement par le plus grand  
paquebot en service de Montréal en France.

**L'ALBERTIC, et le MEGANTIC**

autre magnifique hôtel flottant très en faveur  
auprès des Canadiens français

Installations supérieures, cuisine réputée pour son  
excellence, personnel courtois.

Voyagez par la White Star en compagnie  
de vos compatriotes.

Assistance et renseignements donnés avec le plus  
grand plaisir, verbalement ou par écrit. Aucune  
obligation de votre part.

**LAURENT TURCOTTE**

Directeur du Service de langue française

485 rue McGill, Montréal

Tél. Main 7760  
ou tout agent autorisé



# WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN

# Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1929-1930

## PRESIDENT.

Monsieur C.-E. GRAVEL, administrateur, 84 Notre-Dame Ouest.

## 1er VICE-PRESIDENT:

M. CHARLES DUQUETTE,  
Prés. Alliance Nationale,  
395 Avenue Viger.

## TRESORIER:

M. J.-O. LABRECQUE,  
Marchand de charbon,  
975 Wolfe.

## 2ème VICE-PRESIDENT:

M. EDOUARD GARIÉPY,  
Directeur "Granger Frères Ltée",  
54 Notre-Dame Ouest.

## SECRETARE

M. J.-C. GROVES-CONTANT,  
25 rue Saint-Jacques est.

## MEMBRES DU CONSEIL

MM. Bergevin, A.-F., de "Faucher & Fils Ltée", 680 Craig Ouest.  
Bonin, Théo., de "Bonin Frères Ltée", 1909 Ste-Catherine Est.  
Couvrette, Eugène, de "Couvrette & Sauriol", 129 St-Paul Est.  
Daoust, Louis, de "Daoust, Lalonde & Cie Ltée", 939 Victoria sq.  
Delorme, Hormidas, de "Canada Flooring Co. Ltd.", rue Beaumont.  
Dugal, A.-J., dir-gér. "Dupuis Frères Ltée", Ste-Catherine Est.  
Gaudet, Victor, Directeur de la Poste, rue St-Jacques Ouest.  
Hardy, A.-H., de "Greenshields Ltd.", 759 Victoria square.  
Laferté, J.-A., marchand de bois en gros, 57 St-Jacques Ouest.  
Laureys, Henry, Dir. Ecole des H. Etudes Comm., 399 Ave Viger.

MM. Limoges, Armand, de "Z. Limoges & Cie Ltée", 28 William.  
Lorrain, Wilfrid, man., maire le l'Abord-à-Plouffe, Qué.  
Martineau, Rosario, pharmacien, 3644 Saint-Denis.  
Milette, Alphonse, administrateur, 37 St-Jacques Est.  
Paré Philias, de "G. A. Grier & Sons Ltd.", 316 N.-D.-le-Grâce.  
Pinsonnault, L.-H., "Montreal Ship Lining", 161 Commissaires O.  
Raymond, Avila, march. de ferromerrie, 893 St-Jacques Ouest.  
Smyth, T. Taggart, ass.-gér.-gén. B. d'Epargne, 262 S.-Jacques O.  
Tarte, La-Joseph, ex-prop. "La Patrie", 35 Notre-Dame Ouest.  
Trudeau, J.-G., de "Duchesneau Ltée", 81 St-Paul Est.

## AUTRES MEMBRES DU CONSEIL:

### 1.—Anciens présidents:

Sir Hormidas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 640 St-Paul O.  
MM. Joseph Contant, pharmacien, 365, rue Notre-Dame Est.  
C.-H. Catell, industriel, 3446 Ave. de l'Hôtel de Ville.  
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillerie, 3715 Boul. St-Laurent.  
Armand Chapat, dir. Banque Can. Nationale, 131 St-Jacques O.  
Ludger Gravel, négociant, 426 Place Jacques-Cartier.  
J.-E.-C. Daoust, architecte, 266 rue St-Jacques Ouest.

MM. Alfred Lambert, fab. de chaussures, 26 Notre-Dame Ouest.  
Joseph Ethier, courtier, 57 rue St-Jacques Ouest.  
Jos. Daoust, manufacturier, 939 Sq. Victoria.  
P.-E. Joubert, "Lamontagne Ltée", 739 Notre-Dame Ouest.  
J.-V. Desaulniers, "Mtl Greater Land", 25 St-Jacques Est.  
J. A. Paulhus, "D. Hatton Co.", 428 Bonsecours.  
Hon. R.-O. Grothé, de "L.-O. Grothé Ltée", 2000 boul. St-Laurent.

### 2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 20, rue Saint-Jacques Est.  
S.-D. Joubert, 730, rue Notre-Dame Ouest.  
J.-A.-E. Gavvin, 1551, rue Ste-Catherine Est.  
Joseph Fortier, 256, rue Notre-Dame Ouest.

MM. Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.  
Jos. Filiatrault, 1459, Boul. St-Laurent.  
Rod. Bédard, 339, Ave. Viger.  
Israël Cardin, 2365 Boul. Rosemont.

Membre d'honneur de la Chambre: Hon. Sir Lomer Gouin, P.C., K.C.M.G.

## AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON JARNEAU, C.R., 204 Notre-Dame Ouest; M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 25 rue St-Jacques Est.

## Vérificateurs:

Eugène PREVOST, L.L.C., et Maurice CHARTRE, C.A.

## COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1929-30

**Affaires Municipales.**—MM. Cha Duquette, L.-M. Cornélien, Ludger Gravel, J.-O. Labrecque, Moncoza Langlois, Art. Vincent, J.-A. Paulhus, Gust. Franco, J.-V. Desaulniers, Art. Campeau.

**Agriculture et Produits laitiers.**—Dr T.-A. Brisson, MM. J.-A. Blais, J.-E. Chicoine, Alf. Bissonnette, S.-L. Contant, Nap. Charest, Ed. Gernaey, J.-J. Joubert, Nap. Labbé, J.-Art. Paquet, B. Trudel, Aug. Trudel, Hector-L. Déry, Paul Waitiez, Léo McKenna, La-Jos. Tarte.

**Assurances et Préventions des Incendies.**—MM. C. Bastien, J.-E. Courtois, L.-E. Courtois, Alex. Belzil, J.-Alfred Blondeau, J. Villeneuve Morin, Gilles Forget, J.-C. Gagné, Jos. Hurtubise, J.-H. Pigeon, Théo. Meunier, Gérard Parizeau, A.-C. O'Donoghue, Paul Guimet, J.-A. Savard, Gaston Rivet.

**Automobiles.**—MM. L.-C. Barbeau, Jos. Bonhomme, Jos. Boulé, Geo. Clermont, Omer Desroses, R. Gèneux, Pierre Gravel, Paul Joubert, Victor Lévesque, J.-O. Linteau, Emile Linteau, J.-P. O'Shea, P. Panneton, A.-F. Bergevin.

**Cuir, Peaux et Fourrures.**—MM. Ant. Bédard, Jos. Daoust, Chs. Dequin, D. Lapière, D.-P. Desmarais, Wilf. Gagnon, Frs. Desjardins, J.-H. Beaudry, J. Jeannotte, A. Lépin, Art. Lefebvre, Aug. Chevallier, W. Clermont, A.-S. Many, W. Delorme, J.-A. McCaughan, A. Rousseau, W. Lorrain.

**Epiceries et Produits Alimentaires.**—MM. J.-F.-T. Allard, J.-U. Archambault, Aug. Corcof, J.-V. Boudrias, B. Trudel, J.-H. Depelteau, J.-E. Charbonneau, S.-L. Contant, C.-P. Hébert, W. Déziel, Hd. Genest, J. Huysman, Marcel Langlois, Jos. Laporte, Alph. Raymond, Geo. Hogg, T. St-Arnaud, J.-Alf. Guimet, J.-T. Poulin, W. Lorrain.

**Expositions.**—MM. Ernest Cormier, L.-C. Farley, F.-E. Fontaine, J.-V. Boudrias, Aug.-P. Fortin, J.-H. LaRocque, J.-A. Marier, Arm. Monast, Em. Martel, Alph. Milette, Ed. Sawyer, Léon Trépanier, W.-C. Brouillette, P. Vanier, L.-Jos. Tarte.

**Finances.**—MM. Cha Duquette, président, C.-E. Gravel, Ed. Gariépy, J.-O. Labrecque, J.-A. Paulhus, C.-H. Catell, Hon. R.-O. Grothé, J.-V. Desaulniers.

**Législation.**—MM. Chs. Duquette, Israël Cardin, H. Collette, A.-H.

Hardy, L.-N. Patenaude, Avila Raymond, T. Taggart Smyth, A.-S. Deguire, Alph. Milette.

**Mines, Forêts, Hydro-Electrique.**—MM. J.-T. Armand, J.-S. Bock, Paul Béique, Aurélien Boyer, Alph. Bélanger, de G. Beaudry, J.-N. Forest, A.-J.-H. Langevin, Aug. Frigon, Geo. Paré, J.-P. Tremblay, A. Mailhot, Ph. Paré.

**Nouveautés.**—MM. P. Charton, W.-J. Daly, A.-J. Dugal, L.-H. Duclou, J.-I. Eddé, A.-F. Ladouceur, R. Gélinas, Jos. Filiatrault, L.-A. Gélinas, L.-N. Messier, Hubert Noisieux, Louis-N. Panneton, A.-H. Hardy, Théo. Bonin, J.-G. Trudeau.

**Quincaillerie et métaux.**—MM. J.-P. Beauvais, A.-F. Bergevin, Hector-A. Bernier, Hector Dubois, Alf. Goyette, John Durand, J.-S. Laplante, Art. Léger, T. Latourelle, André Leroux, H. Prud'homme, A.-G. Yon, Alf. Pelletier, J.-A. Aubry, Léo Aubry, Frs. Bergeron, Avila Raymond.

**Produits pharmaceutiques et chimiques.**—MM. Jos. Contant, A.-F. Larose, Ed. Vadboncoeur, J.-A.-M. Charbonneau, Ed.-Chs. Duquette, J.-H. Marceau, Art. Décaray, Arm. Giroux, Pierre Leduc, H. Nadeau, Wilb. Paquin, Alb. Bellefontaine, Aug.-P. Fortin, H. Lanctôt, J.-H. Brodeur.

**Banque et Bourse.**—MM. Beaudry-Leman, F.-G. Leduc, Chs.-A. Roy, F. Philie, Ernest Savard, H. Geoffrion, John Durand, J.-S. Potvin, T. Bienvenu, Ern. Guimont, J.-R. Hébert, A.-P. Lépérance, T.-T. Smyth.

**Papier et Pulpe.**—MM. Olivier Rolland, J.-P. Rolland, Jean Rolland, Eug. Tarte, Art. Berthiaume, Ant. Valliquette, Paul Cranger, Maurice Forget, Gilles Forget, Hector Boismenu, Rob. Fortier, Victor Guertin, Adj. Menard, Ed. Gariépy.

**Tabacs, Cigares, etc.**—MM. J.-A. Trudeau, Louis Viau, H. Brabant, Arm. Grothé, Emile Grothé, Hon. R.-O. Grothé.

**Meubles et Ameublement.**—MM. J.-H. Langevin, J.-D. Langellier, Chs. Lavigne, J.-B. Paquin, L.-A. Morency, H.-O. Viau.

**Transports, Douanes, Postes, Téléphone et Télégraphe.**—MM. C.-H. Catell, Paul-E. Gingras, L.-M. Cornélien, Victor Gaudet, J.-Alcide Lalonde, O. Lefebvre, J.-E. Finagan, J.-Arm. Morin, S. Guimet, L.-H. Pinsonnault, C.-E. Racine, L. Turcotte, B. Ballargeon, Léon Trépanier.

LOUÉ DES BUREAUX ÉCRIS COMMERCE

## ENCAISSEMENTS

La Banque de Montréal encaisse pour le compte de ses clients, au Canada et à l'étranger, les billets, lettres de change et coupons. Elle offre à ce point de vue des avantages insurpassés. Elle a ses bureaux dans les centres financiers des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, de la France, du Mexique et de Terre-Neuve, et des correspondants dans le monde entier.

## Banque de Montréal

Fondée en 1817

L'actif dépasse \$870,000,000

## Société d'Administration et de Fiducie

ci-devant

## La Société d'Administration Générale

5, RUE ST-JACQUES EST, MONTREAL  
Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien

FONDEE EN 1902

ADMINISTRATION de SUCCESSIONS, de FIDEICOMMIS  
et de FORTUNES PRIVEES

## VOUTES de SURETE

## Conseil d'Administration

Hon. Sir Hormidas Laporte, K.B., C.P., Montréal, Président	Hon. Narelse Pérodeau Québec
Charles Cahen d'Anvers Paris, Vice-Président	Hon. Thomas Chapais Québec
Martial Chevalier Paris	Hon. L. Athanase David Montréal
Tancredi Bienvenu Montréal	M. Armand Chaput Montréal
Hon. Rodolphe Lemieux, C.P., C.R., LL.D. Montréal	M. Joseph Sirois, N.P. Québec
Vicomte R. de Roumefort Montréal	M. Louis S. St-Laurent, C.R. Québec

J. Théo. Leclerc  
Administrateur et Directeur GénéralJ. C. Brosseau  
Secrétaire.Agences :  
QUEBEC—REGINA—WINNIPEG—EDMONTON—VANCOUVER  
Fonds administrés \$22,659,374.00

La Compagnie de Papier Rolland, Limitée, Montréal, vient de publier un portfolio intitulé "La Bonne Apparence d'une Lettre Commerciale. — Comment on l'Obtient" qui sera adressé gratuitement à ceux qui en feront la demande sur un entête de lettre de leur compagnie.

L'écusson "R" filigrané est la marque distinctive des papiers Rolland.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITEE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

## TAPISSERIE



## GROS ET DETAIL

Le plus grand choix à Montréal dans tous les nouveaux dessins, pour toutes les pièces de la maison et dans tous les prix.

DE PLUS nous avons toujours des tapisseries que nous vendons à réduction.

Un catalogue de papier-tenture illustré sera fourni sur demande.

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

Libraires, Papeteries, Importateurs

54 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL

La plus importante librairie et papeterie française du Canada.

# BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an . . . . . \$3.00

MARS 1929

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

## TRAVAUX DE LA CHAMBRE

### SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 19 décembre 1928, sous la présidence de l'honorable R.-O. Grothé, président.

Étaient présents:—MM. C.-E. Gravel, 1er V.-P., Chs Duquette, trésorier, Alph. Milette, Avila Raymond, Edouard Gariépy, Mendoza Langlois, J.-O. Labrecque, Victor Marchand, Jos. Fortier, et le secrétaire, membres du conseil.

Assistaient également:—MM. le Dr T.-A. Brisson, Paul-E. Gingras, Geo. Paré, Em. Martel, membres de la Chambre.

MM. J.-A. Laferté, H. Laureys et Jos. Laporte s'excusent de ne pouvoir être présents.

Les rapports suivants de la Commission des Transports et Douanes sont soumis et adoptés sur proposition de M. Alph. Milette, appuyé par M. Avila Raymond.

*Tarif douanier sur la paraffine.*—La Commission des Transports et Douanes a l'honneur de faire rapport qu'elle a étudié la demande qui est présentement devant la Commission du Tarif canadien au sujet de la paraffine et qu'elle en est venue aux conclusions suivantes:—

ATTENDU QUE la paraffine étrangère est frappée d'un droit de douane de 25% ;

ATTENDU QUE la paraffine dite "Paraffin Wax" entre dans la manufacture de la chandelle canadienne et que ce commerce prend tous les jours de l'expansion ;

ATTENDU QUE la chandelle manufacturée aux Etats-Unis est frappée d'un droit de douane de 25% ce qui, avec le tarif plus haut mentionné pour la paraffine, place cette commodité sur un pied d'égalité avec celle fabriquée au Canada ;

IL EST RESOLU:—Que le Conseil de la Chambre de commerce de Montréal prie la Commission du Tarif canadien de considérer la cire et la paraffine qui entrent dans la fabrication de la chandelle, comme matière première et recommande à l'honorable Ministre des Finances leur entrée en franchise.

Le Président,  
(Signé) C.-H. CATELLI.

*Tarif sur les marchandises européennes.*—La Commission des Transports a l'honneur de faire rapport qu'elle remet à une prochaine séance l'étude de la demande qui est faite à l'effet d'appliquer le tarif

douanier sur les marchandises détenues en entrepôts, plutôt que du lieu de leur manufacture, comme cela semble se pratiquer.

Le Président,  
(Signé) C.-H. CATELLI.

Ces deux rapports sont adoptés.

Un autre rapport qui a trait à la demande de l'extension du temps pour le transport du charbon de l'Alberta, n'a plus sa raison d'être puisque la Commission des chemins de fer du Canada y a déjà fait droit avant même que nous puissions nous prononcer.

*Exposition de Toronto.*—M. Chs Duquette rappelle l'excursion que notre Chambre a faite à l'exposition de Toronto, excursion qui a eu un succès complet. Tout de même, il regrette que notre province n'y soit pas officiellement représentée. Il est bien vrai, continue-t-il, que des particuliers ont remporté des prix pour les bestiaux qui sont élevés dans notre province, mais il lui semble que si notre gouvernement provincial y avait un pavillon, on pourrait rivaliser avec les autres provinces et les autres pays.

M. Duquette dit qu'il croit que des suggestions en ce sens pourraient être faites à notre gouvernement après une étude complète de la question. Il demande donc qu'elle soit placée sur l'ordre du jour à une prochaine réunion afin d'avoir une expression d'opinions des membres du Conseil. Ce qui est accepté.

*Les compagnies de mines.*—Une autre suggestion est soumise par le secrétaire à l'effet de prier les gouvernements fédéral et provincial d'instituer une enquête sur toutes les compagnies de mines qui opèrent dans le pays.

Il est admis que le commerce souffre du fait que l'argent, qui aiderait à stimuler les affaires, est drainé par des offres alléchantes de gros profits qui, très souvent, ne se réalisent jamais. Il est grand temps, dit-il, que les gouvernements fassent une démarcation entre les mines sérieuses et celles qui ne le sont pas.

Cette question reviendra aussi pour étude et rapport par le Conseil.

*Proposition de nouveaux membres.*—Sont proposés et acceptés comme membres de la Chambre: Sir Frederick Williams-Taylor et M. J. Ernest Savard, tous deux proposés par le secrétaire.

Avant de clore la séance, M. le Président offre ses vœux de bonheur et de prospérité à l'occasion de la Noël et du Nouvel An.

Et la séance est levée.

COLLE DES PAGES LINDS COMMERCIALES

## ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale annuelle le jeudi 14 février 1929 — la veille étant jour non juridique — sous la présidence de l'honorable R.-O. Grothé, président.

Etaient présents:—MM. C.-E. Gravel, Chs Duquette, Jos. Contant, J.-V. Desaulniers, Jos. Fortier, Ed. Gariépy, Jos. Hurtubise, H. Laureys, J.-O. Labrecque, Léon Trépanier, Ed. Gernaey, Em. Martel, L.-M. Cornéliier, C. Manseau, Avila Raymond, Théo. Bonin, Alex. Grothé, Gust. Francq, W.-A. Baker, J.-H. LaRocque, J.-A. Blondeau, T.-T. Smyth, A. Valiquette, S. Ouimet, Tel. Auger, C.-B. Hamelin, J.-H. Beaudry, Jos. Sawyer, J.-A. Perras, J.-P. Tremblay, Ant. Landry, J.-R. Carmel, et le Secrétaire.

M. J.-A. Laferté, absent, s'était fait excuser.

Le procès-verbal de l'assemblée générale trimestrielle du 23 janvier dernier est lu et approuvé.

*Canal de la Baie Georgienne.*—Un communiqué de la Northern Ontario Association of Boards of Trade en faveur de la construction du canal de la Baie Georgienne, est transmis à la Commission des Transports pour étude et rapport.

*Les vendeurs de journaux.*—La Commission des Affaires municipales a l'honneur de faire rapport qu'elle a étudié la question des vendeurs de journaux dans les rues de la Cité de Montréal et qu'elle recommande ce qui suit:—

ATTENDU QUE depuis un grand nombre d'années, la Chambre de commerce réclame la disparition des vendeurs de journaux un peu partout dans les rues de Montréal;

ATTENDU QUE ce commerce est une entrave à la circulation des piétons et un embarras constant pour les autres commerçants qui voient leur devanture d'établissement encombrée de journaux, revues, etc....

ATTENDU QUE la vente des journaux par les enfants est contraire à la morale et, partant, au bon ordre;

ATTENDU QUE pour maintenir un contrôle efficace et continu, les autorités municipales devraient être seules propriétaires des kiosques qu'elles feraient construire aux endroits qu'elles jugeraient les plus propices;

IL EST RESOLU:—Que pour les raisons plus haut mentionnées, la Commission administrative de la Cité de Montréal est instamment priée d'édicter le plus tôt qu'elle le pourra un règlement de contrôle pour la vente des journaux, ledit règlement pourvoyant aussi à la construction et à la location de kiosques qui seront utilisés pour la vente desdits journaux.

Le Président,  
(Signé) J.-A. PAULHUS.

Quoique quelques membres mettent en doute le bien-fondé du paragraphe qui a trait à la vente des

journaux par les enfants, sur proposition de M. Chs Duquette, appuyé par M. A. Raymond, le rapport est unanimement adopté tel que lu.

*Amendements projetés à la charte de Montréal.*  
—La Commission des Affaires municipales a l'honneur de faire rapport qu'elle a étudié les amendements projetés à la charte de la Cité de Montréal et elle recommande les amendements suivants à certains d'iceux qu'elle croit être les plus aptes au bon fonctionnement de l'administration municipale:

Paragraphe 9 — art. 165 — ajouter à la fin dudit article les mots suivants "sans permis de la Ville", pour qu'il se lise comme suit: 165—pour défendre que des vieux matériaux ou des marchandises ou articles hors d'usage ne soient déposés sur des terrains privés *sans permis de la ville*.

ATTENDU QUE pour des raisons de force majeure, il serait désirable que la Ville permit la déposition, pour une limite de temps déterminée, de ce qui est prévu dans l'amendement, nous croyons qu'il serait équitable de donner une latitude aux autorités.

Paragraphe 9 — art. 167 — 18yy—35.—Nous ne pouvons concourir dans la demande formulée par les articles suivants: 167—Pour permettre à la Cité, nonobstant la loi des véhicules-automobiles, de placer, sur les véhicules lourds sujets à une licence, une plaque indiquant que cette licence a été payée.

Art. 18yy—Une taxe spéciale n'excédant pas \$5 sur toute automobile enregistrée à Montréal et sur laquelle la Cité n'impose pas déjà une taxe spéciale.

Art. 35—Nonobstant toute disposition contraire, les officiers de la Cité peuvent arrêter à vue toute personne qui n'a pas en sa possession, pendant qu'elle est en charge d'un tel véhicule, la licence que la Cité est autorisée à exiger sur certains véhicules automobiles d'un poids élevé ou sur les véhicules automobiles utilisés pour des fins de roulage public.

CONSIDERANT que la multiplicité des taxes et des licences est détrimentale au commerce en général et qu'elle empêche, en bonne partie l'installation de nouvelles industries dans le district de Montréal, et que le gouvernement de Québec imposant déjà des taxes sur les véhicules moteurs de tous genres, il ne serait pas juste de créer un précédent qui pourrait être invoqué par les autres municipalités.

CONSIDERANT, cependant, que la Cité de Montréal est en face d'un problème qui devient de plus en plus difficile du fait du trafic qui détériore la chaussée pour laquelle la Cité de Montréal est seule à subvenir à son entretien, il serait équitable que le gouvernement provincial remit à la Cité de Montréal les amendes entières qu'elle perçoit en vertu de la loi du trafic, afin de lui aider à défrayer une partie du coût de l'entretien de ses rues.

Paragraphe 15—(a) en y remplaçant le 1er alinéa du paragraphe (f) par le suivant:—

"(f) Une taxe spéciale n'excédant pas deux cents piastres (\$200.00) sur les buanderies publiques, personnes tenant des hôpitaux privés, porteballes, colporteurs, solliciteurs, revendeurs, marchands de bric-à-brac ou d'effets d'occasion et tout commerçants ambulants faisant affaires dans la Cité, et une taxe spéciale n'excédant pas \$50.00 sur les agents d'immeubles."

ATTENDU qu'il est de l'intérêt général de ne pas grever davantage les commerçants qui paient déjà de lourdes taxes, nous nous opposons à la partie dudit article qui a trait à une taxe spéciale sur les buanderies publiques et aux agents d'immeubles.

Paragraphe 19—Art. 11, "dans le cas d'un lot dont le front et l'arrière sont en bordure des rues pavées, le comité exécutif est autorisé à charger, sur le front dudit lot, le plein montant de la taxe de \$5.00, à déterminer la proportion de cette taxe qui sera chargée sur l'arrière dudit lot, et à en imputer la différence, sur la taxe spéciale annuelle et mobile imposée et perçue sur tous les immeubles situés dans la Cité."

ATTENDU que la loi des pavages qui a été adoptée dernièrement par le Conseil de Ville de Montréal semble rencontrer l'approbation générale et qu'il n'y a pas raison de l'amender, l'article précédent est donc superflu.

Paragraphe 22 — Art. 536c: "Nonobstant toute loi à ce contraire, nul droit d'action n'existe contre la Cité pour dommages-intérêts à la suite de blessures corporelles résultant d'une chute sur le trottoir pendant l'hiver, à moins que, dans les quinze jours de tel accident, un avis écrit n'ait été reçu par la Cité mentionnant en détail les dommages soufferts, indiquant les nom, prénoms, occupation et adresse de la personne qui les a subis, donnant la cause de ces dommages et précisant l'endroit où la chute a eu lieu.

Aucune action en dommages-intérêts ne peut être intentée contre la Cité avant l'expiration de trente jours de la date de la réception de l'avis ci-dessus.

Le défaut d'avis ci-dessus ne prive pas cependant les victimes d'accidents de leur droit d'action, si elles prouvent qu'elles ont été empêchées de donner cet avis par force majeure ou par d'autres raisons jugées valables par le juge ou le tribunal."

CONSIDERANT que les lois sont édictées pour la protection de tous les citoyens et qu'on doit avoir égard à leur degré d'instruction et de leur compréhension d'icelles, il n'est pas juste que le délai d'avertir les autorités soit réduit à quinze jours quand il est plus étendu pour la poursuite qui pourrait découler dudit avis. Nous demandons donc que les mots "quinze jours" qui apparaissent dans la première partie dudit article, soient remplacés par les mots "trente jours".

Art. 44a—Les sociétés constituées en corporations possédant un ou plusieurs immeubles et les

compagnies ou corporations à fonds social peuvent être inscrites sur la liste des électeurs et voter au nom et par l'entremise d'un représentant de la compagnie ou de la société, suivant le cas, dûment autorisé à cet effet, par une résolution, dont copie doit être produite chez le greffier de la Cité, le ou avant le 25 novembre, et elles peuvent exercer ce droit dans tous les quartiers où elles paient des taxes et qu'elles devront indiquer; pourvu que ce représentant soit, lorsqu'il est appelé à exercer son suffrage, directeur ou employé de la compagnie ou de la société, suivant le cas. Lesdites compagnies ou sociétés doivent, dans leur demande d'inscription, indiquer les quartiers où elles paient des taxes et veulent exercer leur droit de vote.

Ladite résolution servira, pour les fins susdites, tant et aussi longtemps qu'elle ne sera pas remplacée par une autre résolution au même effet, laquelle devra être produite à l'époque indiquée ci-dessus."

ATTENDU qu'à l'assemblée de la Commission de Législation du Conseil de la Cité de Montréal, tenue le 17 décembre 1924, la clause 8 qui amendait ledit article 44a de la charte avait été adoptée;

ATTENDU qu'à l'assemblée du Conseil de ladite Cité de Montréal, tenue le 21 janvier 1925, la même clause fut de nouveau adoptée;

ATTENDU que nous sommes informés que ladite clause avait été adoptée par le Comité des Bills Privés de l'Assemblée Législative et ne serait pas réapparue aux autres phases de la discussion du Bill de la Cité;

ATTENDU que le texte français diffère du texte anglais pour ladite clause, ce qui est une cause d'ambiguïté et est au détriment de corporations ou sociétés qui paient des sommes considérables en taxes municipales et qui se voient privées du droit de voter. Nous prions la Législature provinciale d'insérer ladite clause dans la charte de la Cité de Montréal avec l'appui du Conseil de ladite Cité afin de rendre justice aux intéressés.

IL EST RESOLU:—

Que la Chambre de commerce de Montréal prie le Conseil de la Cité de Montréal de prendre en considération les représentations qu'elle fait ci-contre en rapport avec les amendements projetés à la charte de ladite Cité et qu'il les appuie auprès des Comités des Bills Privés de l'Assemblée et du Conseil Législatifs;

Qu'après mûre étude desdits amendements projetés, la Chambre de commerce croit que les modifications qu'elle suggère sont de nature à aider au bon fonctionnement de l'administration municipale et du commerce en général.

Que la Chambre de commerce concoure dans les autres amendements projetés qui sont de nature à

rendre la charte plus explicite et aider à la régie interne de la municipalité.

Le Président,  
(Signé) J.-A. PAULHUS.

M. Duquette propose l'adoption du rapport, appuyé par M. J.-V. Desaulniers. Ce qui est agréé par l'assemblée.

*Rapport annuel du trésorier.*—Le Trésorier honoraire, M. Chs Duquette, présente son rapport annuel de l'état financier de la Chambre pour le dernier exercice. Il appuie sur le fait que le déficit de l'an dernier est réduit assez substantiellement et qu'il en tiendrait aux membres de la Chambre qu'il disparaisse complètement par du recrutement. En proposant son adoption, il demande de payer du passif une somme de \$1483.85 qui apparaît depuis un grand nombre d'années et qui provient d'une souscription faite par la Ville de Montréal pour promouvoir la construction du Canal de la Baie Georgienne. Le tout est unanimement adopté.

*Rapport des scrutateurs.*—M. Ed. Gernaey, au nom des scrutateurs qui ont procédé au dépouillement du scrutin, déclare que les membres suivants ont obtenu le plus grand nombre de suffrages et qu'ils sont élus conseillers pour l'exercice 1929-30: MM. A.-F. Bergevin, Théo. Bonin, Eugène Couvrette, Louis Daoust, Hormisdas Delorme, A.-J. Dugal, Victor Gaudet, A.-H. Hardy, J.-A. Laferté, Henry Laureys, Armand Limoges, Wilfrid Lorrain, Rosario Martineau, Alphonse Milette, Philias Paré, L.-H. Pinsonnault, Avila Raymond, T. Taggart Smyth, Ls-Jos. Tarte, J.-G. Trudeau.

*Discours de l'honorable R.-O. Grothé.*—Avant de céder le siège présidentiel à son successeur, l'honorable R.-O. Grothé fait une revue du travail accompli durant l'année qui se termine et donne un aperçu des activités économiques du Canada pendant l'année 1928. Ce discours sera publié in extenso dans le Bulletin annuel.

*Assermentation.*—Puis il invite M. Joseph Contant, ex-président, à assermenter le nouvel exécutif.

*Discours de M. C.-E. Gravel.*—Cette cérémonie terminée, les nouveaux officiers et les membres du Conseil ayant pris leur place, M. C.-E. Gravel, le président pour l'année 1929-30, présente son programme qui contient, entr'autres, la canalisation du St-Laurent, l'immigration, le tourisme, la loi concernant les accidents du travail, les marchés publics, la gare du Canadien National, etc... Ce discours sera aussi publié au complet dans le Bulletin annuel.

MM. Chs. Duquette, 1er vice-président et Edouard Gariépy, 2ème vice-président, remercient les membres pour leur élection et abondent dans les remarques du Président.

*Carte d'identité.*—M. Léon Trépanier demande l'appui de la Chambre auprès de la Législature afin de faire comprendre dans les amendements à la charte de Montréal, la carte d'identité. M. le Président lui annonce que le rapport qui a été adopté au

commencement de la séance, a trait à sa demande et que l'assemblée l'a unanimement approuvée.

*Remerciements.*—Il est proposé par M. Jos. Fortier, appuyé par l'hon. R.-O. Grothé:—Que les remerciements de la Chambre soient offerts à MM. F.-R. Paquet et Eugène Prévost qui ont fait la vérification de la comptabilité pour le dernier exercice, et aux scrutateurs: MM. Gernaey, Cornellier et Martel, pour le travail consciencieux qu'ils ont accompli lors de l'élection.—Adopté.

*Impôt sur le revenu.*—Après avoir énuméré une fois de plus les raisons qui militent en faveur de l'abolition immédiate de la loi de l'Impôt sur le revenu, la résolution suivante est présentée:—

Proposé par M. Chs Duquette, appuyé par M. J.-V. Desaulniers:—

Que le gouvernement fédéral ayant déjà apporté de substantielles réductions à la taxe de l'Impôt sur le Revenu, admettant par là la prétention de notre Chambre de commerce, entr'autres, que ladite taxe est une entrave au commerce;

Que ladite taxe, qui a été imposée que comme mesure de guerre seulement, est quand même encore perçue onze ans après la signature du traité de paix;

Que l'état général des finances du pays est tel que le gouvernement fédéral serait justifiable de rappeler ladite taxe immédiatement, afin d'activer les affaires et pour ne plus être un épouvantail à l'immigration, à l'organisation d'autres industries et à l'investissement de capitaux dans les entreprises commerciales.

IL EST RESOLU:—Que la Chambre de commerce prie l'honorable Ministre des Finances du Canada de pourvoir, dans son prochain exposé budgétaire, à la disparition complète et immédiate de la taxe de l'Impôt sur le Revenu qui, en plus des raisons plus haut mentionnées, est souvent une école de malhonnêteté et qu'elle est injuste parce qu'elle s'adresse plus particulièrement à la classe des salariés.

Adoptée unanimement.

*Chemin de fer de Joliette.*—M. Cornellier demande que l'Exécutif nomme en son temps une délégation de la Chambre qui se joindra à celle de la Ville de Joliette qui doit demander l'appui des autorités municipales de Montréal auprès du gouvernement fédéral pour la construction d'un embranchement du Transcontinental qui passerait par Joliette vers Montréal. Adopté.

*Nouvelles lois projetées.*—Les Commissions des Affaires municipales et de Législation sont priées d'étudier conjointement les "bills" suivants et faire rapport: "Loi modifiant la Loi des Paroisses et Fabriques", "Commission Métropolitaine", "Pensions de vieillesse".

*Dates fixes des séances.*—Proposé par M. Edouard Gariépy, appuyé par M. J.-V. Desaulniers: Qu'afin d'aider à la bonne gestion des affaires de la Chambre de commerce et pour que les membres

## Adj. Menard

IMPRIMEUR

987, SAINT-LAURENT, MONTREAL



TELEPHONES:  
EST 1878-3241

Spécialité:  
Tributs Floraux  
en Cire

Nouvelle adresse:

1405, RUE SAINT-DENIS, Coin Sa'nte-Catherine Est

Main 7107-08-09 — 1345-1346

## P. POULIN & CIE.

MARCHAND en GROS et en DETAIL

Vente au détail et livraison à domicile, deux par jour  
Volailles, Gibiers, Oeufs, Beurre et Plume

39 Marché Monsecours, Montréal

Première Compagnie Anglaise établie au Canada  
A. D. 1804

## Phoenix Assurance Co. Ltd

DE LONDRES, ANGLETERRE

Assurances transigées

FEU VIE MARINE  
LOYER EXPLOSION  
AUTOMOBILE

Actif de la Compagnie dépassant . . . . \$165,000,000  
Sinistres payés, au delà de . . . . . 800,000,000  
Dépôt au Gouvernement Fédéral . . . . . 3,000,000

J. B. PATERSON, Gérant  
C. W. C. TYRE, Assistant-Gérant  
WM. LAWRIE, Dép.-Assistant-Gérant

Bureau-Chef pour le Canada:  
480, rue St-François-Xavier, MONTREAL

## R. FARIBAUT NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault

60, RUE ST-JACQUES OUEST, MONTREAL  
Tél. Main 0678  
Argent à prêter sur hypothèque

Tél. Harbour 1196 Edifice Chambre de Commerce

25, rue St-Jacques est, Montréal.

## LAMOTHE, GADBOIS & CHARBONNEAU

AVOCATS

J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emilien Gadbois,  
L.L.L., C.R., J. Pierre Charbonneau, B.C.L.,  
N. Charbonneau, B.C.L.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

## A JETTE & CIE

81, Notre-Dame ouest — Chambre 52

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en  
propriété.

(Etablis 1885). Prêts sur première et  
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-  
thèques et balances de prix de ventes.

## GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

20, RUE ST-JACQUES OUEST, MONTREAL

(En face du Journal "La Presse")

## JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

livres de comptabilité: formules en magasin et  
sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE  
REGLURE ET RELIURE

FEUILLES VOLANTES ET LEUR RELIURE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Téléphone Marquette 1113-1114

## SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPEUTEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6530

706, RUE ST-GABRIEL, Montréal

MONTREAL

## BIJOUTERIES

BAGUES A DIAMANT, MONTRES, BRACE-  
LETS, ARTICLES RELIGIEUX.  
Grande variété

## A.-A. BEAUCHAMP

15 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL  
près St-Laurent  
Etabli depuis 60 ans.

## LARUE & TRUDEL

COMPTABLES AGRES

(Chartered Accountants)

J. Art. LaRue, C.A. Eugène Trudel, C.A.  
J.-Wilfrid Boulet, C.A. Maurice Chartré, C.A.  
Emile Beauvais, C.A. David Robillard, C.A.  
Maurice Boulanger, C.A.

LaRUE, TRUDEL & PICHE

Syndics et Liquidateurs

QUEBEC MONTREAL

## F. R. PAQUET

C.P.A.

COMPTABLE-LIQUIDATEUR  
SYNDIC AUTORISE

Edifice Transportation HARB. 0421  
Chambre 501

132 rue St-Jacques ouest,  
Montréal

# Royal Exchange Assurance

DE LONDRES, ANGLETERRE

Fondée en 1720

Nous transigeons les genres d'assurances suivants:

**CONTRE L'INCENDIE**

Accidents,  
Maladies,  
Fidélité  
et  
Garanties,  
Responsabilité  
Patronale et  
Risques du travail.



Automobiles  
(feu, vol, collision  
et responsabilité  
en général),  
Risques d'équipage,  
Ascenseurs,  
Bris de Glace,  
Responsabilités  
civiles.

Actif dépassant . . . . . \$ 5,000,000.00  
Pertes payées, au-delà de . . . \$300,000.000.00

**Directeurs canadiens:**

Sir Vincent Meredith, Bart., président . . . . . Montréal  
Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G. . . . . Montréal  
Vicomte R. de Roumefort . . . . . Montréal  
M. E. W. Beatty, LL.D. . . . . Montréal  
Col. B. A. Weston . . . . . Halifax  
M. J. S. Hough, K.C. . . . . Winnipeg  
Alex MacDonald, Gérant Général

Bureau-Chef pour le Canada:

**EDIFICE ROYAL EXCHANGE**

430, rue St-François-Xavier, Montréal  
Nous demandons des agents pour tout le Canada  
Téléphone: Main \*4664

# PACIFIQUE CANADIEN



**SES SERVICES COUVRENT LE MONDE**

## CHEMINS DE FER

Son réseau ferré, de près de 20,000 milles, couvre le Canada tout entier, de l'Atlantique au Pacifique. Trains de voyageurs rapides et luxueux. Messageries et service de fret.

## HOTELS

Hôtels et camps de chalets dans les grands centres ainsi que dans les régions les plus pittoresques du pays.

## SERVICE MARITIME

Les services de navigation du Pacifique Canadien se recommandent tout particulièrement à l'attention des voyageurs à destination de l'Europe ou de l'Orient. Confort et service insurpassables en mer.

Durant la saison d'été, les luxueux "Empresses" navigent régulièrement entre Québec, Cherbourg, Southampton et Hambourg. Rien de supérieur sur l'Atlantique.

Toute une flotte de magnifiques paquebots à classe de cabine assure un service parfait entre Montréal et Québec, du côté canadien, et Liverpool, Belfast, Queenstown (Cobh), Glasgow, Southampton, Cherbourg et Anvers, en Europe.

En hiver, les départs s'effectuent de St-Jean, N.B. Trois superbes "Empresses" font la navette entre Vancouver et les ports de l'Orient.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

**D. R. KENNEDY**

Agent-général, dépt. des Passagers

205, rue Saint-Jacques ouest - - - - - Montréal

Tél. Lancaster 7700

# La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE



Plomberie  
Couverture  
Electricité  
Chauffage

1095 boul.  
St-Laurent

MONTREAL



# JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS feraient-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

**Conrad Martin**

donne une marche souple, facile, naturelle; un confort parfait; puis a une solidité garantie.



Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herniaires, ceintures abdominales, post-opérateurs, appareils orthopédiques, bas élastiques, chaises pour malades, etc., de tout le pays.

Nous garantissons donner entière satisfaction.

**C. MARTIN**

48 et 50 RUE CRAIG EST

Dépt. C.

Tél. Harbour 8727

# J. P. O'SHEA & CIE

VERRE DE TOUS GENRES  
POUR CONSTRUCTIONS

Vitrines

Comptoirs

Fontaines

Tables

Chaises

FOURNITURES DE RESTAURANT

VERRIÈRES POUR EGLISES

VITROLITE SANI ONYX

15, ruelle Perreault, Montréal

du Conseil sachent à l'avance la date des séances d'ici la fin de l'année 1929, il est résolu que les séances régulières auront lieu aux dates fixes suivantes:—

Février	20	—	Séance du Conseil.
"	27	—	" " "
Mars	6	—	Assemblée générale.
"	20	—	Séance du Conseil.
Avril	3	—	Assemblée générale trimestrielle.
"	10	—	Séance du Conseil.
"	24	—	" " "
Mai	1	—	Assemblée générale.
"	15	—	Séance du Conseil.

*Ajournement pour les vacances*

Sept.	18	—	Assemblée générale trimestrielle.
Oct.	2	—	Assemblée générale.
"	16	—	Séance du Conseil.
"	30	—	" " "
Nov.	6	—	Assemblée générale.
"	13	—	Séance du Conseil.
"	27	—	" " "
Déc.	4	—	Assemblée générale trimestrielle.
"	18	—	Séance du Conseil.

Adopté.

*Condoléances.*—Il est résolu qu'un vote de condoléances sera adressé à M. Ludger Gravel à l'occasion de la mort de son frère.

*Délégués.*—MM. C.-E. Gravel et J.-V. Desaulniers sont délégués pour représenter la Chambre à une assemblée des corps publics en vue d'activer la construction d'un terminus de chemin de fer à Montréal.

*Canadian Chamber of Commerce.*—Il est unanimement résolu que l'honorable R.-O. Grothé représentera la Chambre dans le Comité d'affaires de la Canadian Chamber of Commerce.

*Proposition de nouveaux membres.*—Sont proposés et agréés comme membre de la Chambre: MM. L. B. Cordeau, proposé par M. J.-C. Groves-Contant; et Isidore Crépeau, par M. C.-E. Gravel.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 20 février 1929 sous la présidence de M. C.-E. Gravel, président.

Étaient présents: MM. Ed. Gariépy, 2ème V.-P., J.-O. Labrecque, trésorier, J.-V. Desaulniers, J.-A. Paulhus, A.-J. Dugal, Ls-Jos. Tarte, J.-G. Trudeau, Philias Paré, Théo. Bonin, Wilf. Lorrain, A.-F. Bergevin, Avila Raymond, L.-H. Pinsonnault, Louis Daoust, Alph. Milette, A.-H. Hardy, T.-T. Smyth, Arm. Limoges, Jos. Filiatrault et le Secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. Léon Trépanier, S. Ouimet et Paul Wattiez.

L'hon. R.-O. Grothé, MM. J.-A. Laferté et H. Laureys se sont excusés de ne pouvoir être présents.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 19 décembre dernier est lu et approuvé.

*Commissions permanentes.*—Sur proposition de M. J.-V. Desaulniers, appuyé par M. L.-H. Pinsonnault, les Commissions permanentes de la Chambre seront composées des membres suivants pour l'exercice 1929-30 cependant que celles de l'Enseignement technique et commercial et de l'Expansion du commerce sont abolies:—

*Affaires municipales:*—MM. Chs. Duquette, L.-M. Cornellier, Ludger Gravel, J.-O. Labrecque, Mendoza Langlois, Art. Vincent, J.-A. Paulhus, Gust. Francq, J.-V. Desaulniers, Art. Campeau.

*Agriculture et produits laitiers:*—Dr T.-A. Brisson, J.-A. Blais, J.-E. Chicoine, Alf. Bissonnette, S.-L. Contant, Nap. Charest, Ed. Germaey, J.-J. Joubert, Nap. Labbé, J.-Art. Paquet, B. Trudel, Aug. Trudel, Hector-L. Dery, Paul Wattiez, Léo McKenna, Ls-Jos. Tarte.

*Assurances et prévention des incendies.*—MM. C. Bastien, J.-E. Courtois, L.-E. Courtois, Alex. Belzil, J.-Alfred Blondeau, J.-Villemorve Morin, Gilles Forget, J.-C. Gagné, Jos. Hurtubise, J.-H. Pigeon, Théo. Meunier, Gérard Parizeau, A.-C. O'Donoghue, Paul Ouimet, J.-A. Savard, Gaston Rivet.

*Automobiles.*—MM. L.-C. Barbeau, Jos. Bonhomme, Jos. Boulé, Geo. Clermont, Omer DeSerres, R. Généreux, Pierre Gravel, Paul Joubert, Victor Lévesque, J.-O. Linteau, Emile Linteau, J.-P. O'Shea, P. Panneton, A.-F. Bergevin.

*Cuir, Peaux & Fourrures:*—MM. Ant. Bédard, Jos. Daoust, Chs. Deguire, D. Lapierre, D.-F. Desmarais, Wilf. Gagnon, Frs. Desjardins, J.-H. Beaudry, J. Jeannotte, A. Lépine, Ant. Lefebvre, Aug. Chevalier, W. Clermont, A.-S. Many, W. Delorme, J.-A. McCaughan, A. Rousseau, W. Lorrain.

*Épiceries et produits alimentaires:*—MM. J.-F.-T. Allard, J.-U. Archambault, Aug. Comte, J.-V. Boudrias, B. Trudel, J.-H. Depelteau, J.-E. Charbonneau, S.-L. Contant, C.-P. Hébert, W. Déziel, Ild. Genest, J. Huysman, Marcel Langlois, Jos. Laporte, Alph. Raymond, Geo. Hogg, T. St-Arnaud, J.-Alf. Ouimet, J.-T. Poulin, W. Lorrain.

*Expositions:*—MM. Ernest Cormier, L.-C. Farley, F.-E. Fontaine, J.-V. Boudrias, Aug.-P. Fortin, J.-H. Larocque, J.-A. Marier, Arm. Monast, Em. Martel, Alph. Milette, Ed. Sawyer, Léon Trépanier, W.-C. Brouillette, P. Vanier, L.-J. Tarte.

*Finances:*—MM. C.-E. Gravel, Chs. Duquette, Ed. Gariépy, J.-O. Labrecque, J.-A. Paulhus, C.-H. Catelli, Hon. R.-O. Grothé, J.-V. Desaulniers.

*Législation:*—MM. Chs. Duquette, Israël Cardin, H. Collette, A.-H. Hardy, L.-N. Patenaude, Avila Raymond, T.-Taggart Smyth, A.-S. Deguire, Alph. Milette.

*Mines, Forêts, Hydro-Electrique*:—MM. J.-T. Armand, J.-S. Bock, Paul Béique, Aurélien Boyer, Alph. Bélanger, de G. Beaubien, J.-N. Forest, A.-J.-H. Langevin, Aug. Frigon, Geo. Paré, J.-P. Tremblay, A. Mailhiot, Philas Paré.

*Nouveautés*:—MM. P. Charton, W.-J. Daly, A.-J. Dugal, L.-H. Duclos, J.-I. Eddé, A.-F. Ladouceur, R. Gélinas, Jos. Filiatrault, L.-A. Gélinas, L.-N. Messier, Hubert Noiseux, Louis-N. Panneton, A.-H. Hardy, Théo. Boivin, J.-G. Trudeau.

*Quincaillerie et métaux*:—MM. J.-P. Beauvais, A.-F. Bergevin, Hector-A. Bernier, Hector Dubois, Alf. Goyette, John Durand, J.-S. Laplante, Art. Léger, T. Latourelle, André Leroux, H. Prud'homme, A.-G. Yon, Alf. Pelletier, J.-A. Aubry, Léo. Aubry, Frs. Bergeron, Avila Raymond.

*Produits pharmaceutiques et chimiques*:—MM. Jos. Contant, A.-F. Larose, Ed. Vadbonceur, J.-A.-M. Charbonneau, Ed.-Chs. Duquette, J.-H. Marceau, Art. Decary, Arm. Giroux, Pierre Leduc, H. Nadeau, Wilb. Paquin, Alb. Bellefontaine, Aug.-P. Fortin, H. Lanctôt, J.-H. Brodeur.

*Banque & Bourse*:—MM. Beaudry-Leman, F.-G. Leduc, Chs.-A. Roy, F. Philie, Ernest Savard, H. Geoffrion, H. Pérodeau, L.-E. Potvin, T. Bienvenu, Ern. Guimont, J.-R. Hébert, A.-P. Lespérance, T.-T. Smyth.

*Papier et Pulpe*:—MM. Olivier Rolland, J.-P. Rolland, Jean Rolland, Eug. Tarte, Art. Berthiaume, Ant. Valiquette, Paul Granger, Maurice Forget, Gilles Forget, Hector Boismenu, Rob. Fortier, Victor Guertin, Adj. Ménard, Ed. Gariépy.

*Tabacs, Cigares, etc.*:—MM. J.-A. Trudeau, Louis Viau, H. Brabant, Arm. Grothé, Emile Grothé, Hon. R.-O. Grothé.

*Meubles et ameublements*:—MM. J. H. Langevin, J.-D. Langelier, Chs. Lavigne, J.-B. Paquin, L.-A. Morency, H.-O. Viau.

*Transports, douanes, postes, téléphone et télégraphe*:—MM. C.-H. Catelli, Paul-E. Gingras, L.-M. Cornellier, Victor Gaudet, J.-Alcide Lalonde, O. Lefebvre, J.-E. Flanagan, J.-Arm. Morin, S. Ouimet, L.-H. Pinsonnault, C.-E. Racine, L. Turcotte, B. Baillargeon, Léon Trépanier.

Adopté.

*Nomination des vérificateurs*.—Il est proposé par M. L.-J. Tarte, appuyé par M. J.-G. Trudeau, que MM. Eugène Prévost et Maurice Chartré soient élus vérificateurs de la comptabilité de la Chambre de commerce pour l'exercice 1929-30. Adopté.

*Amendement à la loi des paroisses et fabriques*.—Les Commissions des Affaires municipales et de Législation ont l'honneur de faire rapport qu'elles ont étudié conjointement l'amendement projeté à la loi des Paroisses et Fabriques de la Province de Québec et qu'elles en sont venues à la conclusion suivante:—

IL EST RESOLU:—Que pour remédier à cette situation, le gouvernement provincial soit prié d'ajouter les mots suivants ou tous autres qui n'en changeront pas le fond: "Le registrateur est tenu de mentionner le lien qui existe, pour répartition

d'église catholique, sur toute propriété qui est enregistrée et qui est assujettie audit lien et ce, sans charge supplémentaire ni effet rétroactif.

Le Président,

(Signé) CHS. DUQUETTE.

M. J.-A. Paulhus donne les raisons qui ont amené la conclusion du présent rapport et une discussion générale s'ensuit.

Plusieurs se déclarent contre le principe de l'amendement à la loi des Paroisses et Fabriques. D'autres considèrent qu'il est dangereux et qu'il place les catholiques dans un état d'infériorité avec les non-catholiques et que, de plus, si le bill est adopté, il créera une autre hypothèque sur la propriété des catholiques, ce qui est une injustice et une entrave à la mutation des dites propriétés.

Finalement, il est proposé par M. Jos. Filiatrault, appuyé par M. W. Lorrain, que le rapport soit laissé sur la table. Ce qui est unanimement adopté.

### LES PONTS VIAU ET LACHAPELLE

Les Commissions des Affaires municipales et de Législation ont l'honneur de faire rapport qu'elles ont étudié la question de la construction des ponts Viau et Lachapelle et qu'elles en sont venues aux conclusions suivantes:—

ATTENDU QUE lors de l'étude des amendements à la Charte de Montréal, sanctionnés le 22 mars 1928, l'honorable premier ministre avait promis l'aide de la province pour la construction des ponts Viau et Lachapelle par la Cité de Montréal;

ATTENDU QUE le paragraphe 29 desdits amendements dit clairement que "La cité est autorisée à emprunter, en vertu des articles 343 et 343a de sa charte, la somme nécessaire pour payer sa quote-part du coût de construction des ponts Viau et Lachapelle;

ATTENDU QUE récemment l'honorable premier ministre aurait déclaré sur le parquet de la Chambre d'assemblée, que le gouvernement ne souscrirait à la construction desdits ponts qu'en autant qu'il y aurait un droit de péage;

ATTENDU QUE Montréal a toujours payé sa quote-part pour la construction des ponts construits dans toute la province;

ATTENDU QU'il y a déjà un droit de péage sur les ponts Taschereau, Galipeault et autres et que de ce fait, les contribuables de la cité de Montréal sont obligés de payer une seconde fois quand ils veulent se servir de ces moyens de communication;

ATTENDU QU'un grand nombre de contribuables de la cité de Montréal passent la saison estivale au-delà des ponts Viau et Lachapelle et qu'un plus grand nombre font partie de clubs de sport situés dans des endroits qu'ils doivent atteindre par lesdits ponts;

ATTENDU QUE la région des Laurentides est un lieu de promenade très fréquenté en tout temps de l'année, que le droit de péage sur lesdits ponts la restreindrait considérablement;

ATTENDU QUE le gouvernement a toujours payé sa quote-part pour tous les ponts construits dans le district de Québec, entr'autres, celui de la rivière St-Charles dernièrement;

IL EST RESOLU :—

Que la Chambre de commerce de Montréal est surprise de l'attitude que prend le gouvernement de la province pour la construction des ponts Viau et Lachapelle et qu'elle le prie d'accorder les subsides usuels à cette fin.

Que la proportion énorme que paie la Ville de Montréal aux revenus de la province de Québec ne devrait pas être augmentée de droits de péage, mais elle justifie plutôt l'aide gouvernement pour la construction desdits ponts Viau et Lachapelle.

Le président,

(Signé) CHS. DUQUETTE.

Après la lecture de ce rapport, M. Léon Trépanier dit qu'il n'y a pas de communication officielle d'échangée à ce sujet entre les autorités de la Ville et celles du gouvernement provincial et que, peut-être, il serait prématuré de faire des représentations à ce sujet.

M. Wilf. Lorrain annonce que les maires du comté de Laval sont allés à Québec demander au premier-ministre de ne pas établir un droit de péage sur ces ponts. Par contre, si la Ville de Montréal doit supporter, seule, le coût de leur construction, il lui faudra se rembourser d'une manière quelconque.

M. Pinsonnault s'objecte à certaines clauses du rapport.

A la suggestion de M. le Président, les paragraphes un, trois, cinq six et huit sont biffés et le premier paragraphe de la résolution est remplacé par le suivant : Que la Chambre de commerce prie le gouvernement d'assurer à la Cité de Montréal les subsides usuels pour défrayer une partie du coût des ponts Viau et Lachapelle. Ainsi amendé, le rapport est adopté.

*La Commission Métropolitaine.*—Les Commissions des Affaires municipales et de Législation ont l'honneur de faire rapport qu'elles ont étudié les modifications projetées à la loi constituant en corporation la Commission Métropolitaine de Montréal et qu'elles font la recommandation suivante :

Que le gouvernement provincial soit prié de biffer la clause 4 du paragraphe 4 des amendements à la loi constituant en corporation la Commission Métropolitaine de Montréal, qui se lit comme suit :

4.—Nonobstant le paragraphe qui précède, la Commission pourra, sans demander de soumissions, faire exécuter les travaux en question, soit par le ministère de la voirie, soit par la cité de Montréal, aux conditions qui pourront être arrêtées entre les parties qui sont spécialement autorisées à cette fin.

Que si ce paragraphe 4 était maintenu, il constituerait une injustice pour ceux des contribuables qui sont en position d'entreprendre les travaux projetés

et qui s'en verraient empêchés si c'était le bon plaisir de ladite Commission.

Le Président,

(Signé) CHS. DUQUETTE.

Après quelques explications de M. Léon Trépanier, le rapport est adopté.

*Séance du 27 février.*—Afin de permettre à la Chambre de faire valoir ses suggestions lors de l'étude des amendements à la charte de Montréal par le Comité des bills privés de l'Assemblée législative qui siègera depuis le 26, la séance du Conseil qui devait avoir lieu le 27 février courant est remise à plus tard.

Sur proposition de M. L.-H. Pinsonnault, appuyé par M. J.-O. Labrecque, il est résolu que M. Léon Trépanier et le Secrétaire représenteront la Chambre près les Comités de la législature.

*Proposition de nouveau membre.*—M. L.-E. Cadieux, courtier en obligations, est proposé et agréé comme membre de la Chambre, par M. Mendoza Langlois.

Et la séance est levée.

— o —

## EXCURSION DE LA CHAMBRE

Nous rappelons dès maintenant que l'excursion annuelle des membres de notre Chambre, à laquelle se joindront ceux des autres chambres de commerce de la province de Québec, aura lieu à la fin du mois d'août prochain.

Cette année, les voyageurs se rendront directement, par le chemin de fer du Pacifique Canadien, à Hamilton, Ontario, où ils seront les hôtes du Board of Trade. Après le déjeuner, vers les deux heures et demi, ils feront le trajet entre cette ville et Buffalo en autocars, en passant par les Chutes Niagara, St. Catherine et autres endroits. Des Chutes jusqu'à Buffalo le voyage se fait dans les vergers de fruits de toutes sortes. Le tour de la ville de Buffalo terminé, on reviendra aux Chutes Niagara que l'on visitera à satiété et le dîner sera servi à l'Hôtel Clifton, du côté américain. Puis, après un court repos, l'on continuera la route vers Hamilton où on réintégrera le convoi du Pacifique Canadien pour rentrer à Toronto. A ce dernier endroit, on logera au nouvel et grandiose Hôtel Royal York. Toute la journée du lendemain (vendredi) sera libre. Les excursionnistes pourront visiter l'Exposition Nationale, qui battera alors son plein, et la ville où ils pourront se distraire comme ils l'entendront. Le tour à Montréal aura lieu le samedi vers huit heures, assez tôt pour vaquer aux affaires.

Comme on le voit, le programme est très attrayant et, comme l'an dernier, il devrait attirer un grand nombre d'excursionnistes. Le prix minime qui sera demandé est à la portée de toutes les bourses et permettra à nos compatriotes de visiter des villes très florissantes, très attrayantes de la province d'Ontario et des Etats-Unis.

LOVE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

L'Exécutif de la Chambre de commerce invite tous les membres à se joindre pour cette excursion. Il fait le même appel à toutes les Chambres de la province, les assurant à l'avance qu'elles recevront un accueil très chaleureux et que la confraternité qui s'établira alors ne peut qu'avoir une répercussion dans l'activité commerciale du Québec.

De plus, la manière courtoise avec laquelle nos concitoyens de langue anglaise de l'Ontario nous ont reçu l'an dernier, est un gage de continuité pour la prochaine excursion. Les nôtres y gagneront sûrement à se faire connaître et, aussi, leur contact avec la province voisine est de nature à créer les meilleures relations durables.

— o —

## STATISTIQUE MINERALE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNEE 1928

### Revue Générale

L'industrie minière québécoise a été particulièrement privilégiée durant l'année 1928, et il y a tout lieu de se réjouir des progrès marqués qu'elle a faits. La valeur globale de la production minière a atteint le plus haut chiffre enregistré jusqu'à présent, dépassant largement celui de l'année précédente. Les éléments qui ont le plus contribué à ce résultat sont l'augmentation notable des produits métalliques, les prix plus élevés des diverses qualités d'amiantes et la grande demande de matériaux de construction qui a régné durant l'année qui vient de clore.

La valeur totale des produits extraits de nos mines et de nos carrières, au cours de l'année terminée au 31 décembre 1928, s'est élevée à \$37,023,645 d'après le relevé des rapports que nous avons reçus directement des exploitants de mines et de carrières. Par rapport à l'année précédente, 1927, les chiffres de cette année accusent une augmentation de \$7,809,535, soit une hausse proportionnelle de 27 pour cent.

Il reste cependant encore quelques rapports à recevoir de retardataires, tous petits exploitants, et les chiffres définitifs seront un peu plus élevés que ceux que nous présentons dans ce compte rendu préliminaire.

On peut diviser les produits de l'industrie minière de la Province de Québec en trois grands groupes sous les rubriques : Minéraux métalliques, Minéraux non-métalliques, Matériaux de construction. Ils contribuent au chiffre global dans les proportions suivantes : métalliques, 22%, non métalliques, 33%, et matériaux de construction, 45%.

Les progrès soutenus faits par notre industrie minière sont bien démontrés par l'augmentation de la valeur globale annuelle des produits de nos mines et carrières, qui ressort du tableau ci-dessous :

Année	Valeur	Année	Valeur
1905 . . . . .	\$ 3,750,300	1921 . . . . .	\$15,522,988
1910 . . . . .	7,323,281	1923 . . . . .	21,326,314
1915 . . . . .	11,765,873	1922 . . . . .	18,335,153
1916 . . . . .	13,287,024	1924 . . . . .	18,952,896
1917 . . . . .	16,189,179	1925 . . . . .	23,824,912
1918 . . . . .	18,707,762	1926 . . . . .	25,750,463
1919 . . . . .	20,813,670	1927 . . . . .	29,211,001
1920 . . . . .	28,392,938	1928 . . . . .	37,023,645

### MINERAUX METALLIQUES

Le groupe métallique accuse un progrès véritablement remarquable. D'une valeur de \$2,412,268, en 1927, il est passé à \$8,238,661 en 1928. Cette hausse est attribuable à la production de cuivre brut de l'usine de fonte Horne, à Noranda, qui vient de compléter, avec grand succès, sa première année pleine de notre statistique, du premier janvier au 31 décembre. Les minerais de cuivre aurifères, à haute teneur, traités à l'usine provenaient de la mine Horne et de la mine Waite-Ackerman-Montgomery, toutes deux dans le district de Rouyn. On y a aussi traité des petites quantités de minerais riches et de concentrés provenant de mines ontariennes situées dans la région limithrophe de notre province, mais les chiffres en ont été exclus de la production de Québec. La mine Eustis, près de Sherbrooke, a expédié aux Etats-Unis, moins de concentrés de minerais de cuivre et de minerai de soufre que l'année précédente.

La mine Tétreault, dans le comté de Portneuf, a expédié de notables quantités de concentrés de zinc et de plomb.

Les métaux précieux qui figurent au tableau représentent surtout la teneur en or et argent des minerais de cuivre et de plomb des mines mentionnées ci-dessus, mais cette année les chiffres comprennent une petite production de lingots provenant de la mine d'or O'Brien dans le canton de Cadillac.

Chaque année, nous enregistrons l'expédition d'une petite quantité de minerai de fer titanifère extrait des dépôts de Saint-Urbain, dans le comté de Charlevoix. En 1928, cette production s'est élevée à 2,244 tonnes, évalués à \$6,732.

L'usine de fonte (*smelter*) Horne, à Noranda, est en marche continue depuis quinze mois. L'allumage des fours, en décembre 1927, a donné un élan notable au développement des mines de cette région. En outre des deux exploitations qui ont alimenté l'usine Horne, il y a d'autres mines qui ont fait des progrès marqués, en mettant en vue des quantités importantes de minerais, non seulement de cuivre, mais aussi de zinc.

Les gisements aurifères ont été l'objet, cette année, d'un intérêt tout particulier, surtout dans la région de l'Harricana, où on a activement mené des travaux souterrains considérables en plusieurs endroits. A l'une des mines, la Siscoe, on a construit un atelier d'extraction qui a été mis en marche il y a quelques semaines.

L'année 1928 a été témoin d'une grande activité et d'une expansion remarquable dans l'industrie minière, non seulement à cause de la marche continue de l'usine de fonte et du développement de nouvelles mines, mais aussi par la prospection intensive de nouvelles étendues. Durant l'année qui vient de clore il y a eu plus de recherches et d'exploration que pendant toute autre année passée. On a enregistré un nombre considérable de claims. L'exploration de terrains miniers s'est étendue dans la direction du nord-est de Rouyn, au lac Mattagami et au lac Chibougamau, où l'on a fait des découvertes intéressantes de minerais or et cuivre. Il convient aussi de faire mention de la région de Gaspé, où les travaux de surface de l'été 1928 ont mis à découvert des minéralisations des plus intéressantes.

### MINERAUX NON-METALLIQUES

La valeur totale des minéraux non-métalliques, produits en 1928, a atteint une valeur de \$12,091,035, contre \$11,328,885 en l'année précédente. C'est donc une augmentation appréciable de 7%.

L'amiante a toujours été la substance la plus importante de nos produits minéraux. Il prend la première place comme valeur, et représente 31% du chiffre global de notre production minière en 1928.

Depuis quatre années la quantité d'amiante expédiée n'a guère varié, mais la valeur en a régulièrement augmenté d'année en année.

En 1928 les expéditions de fibre d'amiante effectuées par les exploitants se sont élevées à 273,033 tonnes, évaluées à \$11,238,361. Au cours de l'année précédente on avait expédié 274,778 tonnes évaluées à \$10,621,013. Nous avons donc une légère diminution proportionnelle de 0.6 pour cent en quantité, mais une augmentation de 5.8 pour cent en valeur.

Les prix régnants, durant l'année 1928, ont été plus élevés. Le prix moyen de toutes les qualités d'amiante a été de \$41.16 la tonne, contre \$38.65 en 1927 et \$36.13 en 1926.

Si on compare entre eux les tableaux de la production d'amiante en 1928 et en 1927, on observe une diminution dans le chiffre de la proportion de fibre extraite de la roche amiantifère traitée à l'atelier. Ce fait n'indique pas un appauvrissement général de la roche des gisements exploités, mais est dû à ce que dans deux ou trois des exploitations on a été obligé d'abattre, au cours des opérations, certaines quantités de roches de basses teneurs.

Les "sous-produits" de l'industrie de l'amiante consistent en sable et gravier, qui sont des déchets provenant du traitement de la roche amiantifère. Ces sous-produits ne sont aucunement fibreux et constituent des matériaux de construction, sous la rubrique desquels nous les classons.

La plus grande partie de l'amiante québécois est exportée aux Etats-Unis, où nos fibres courtes ont un large débouché. Mais notre amiante à longues fibres rencontre maintenant la concurrence de l'amiante sud-africain dont les Etats-Unis importent

des quantités égales à celles de l'amiante "crude" canadien.

Les autres minéraux non-métalliques produits par la province de Québec, cette année, comprennent le feldspath, la graphite, la magnésite, le mica, les eaux minérales, locre; le phosphate, la pyrite de fer, le quartz, et la stéatite. A l'exception du mica et de la stéatite tous accusent, cette année, une augmentation par rapport aux années précédentes.

Le feldspath est mis sur le marché en morceaux "tout-venant", tel qu'il sort de la mine. Il est expédié aux Etats-Unis, où il est très prisé par l'industrie céramique, à cause de sa haute qualité. On en exporte aussi une petite quantité d'une pureté spéciale, sous le nom de spath dentaire. Tout le feldspath provient du district de Hull-Buckingham.

La production de graphite, quoique plus élevée que pour l'année 1927, demeure peu importante. Elle a été de 49 tonnes, évaluées à \$4,668 en 1928.

Le chiffre de la magnésite est notablement plus élevé. Il a atteint \$346,991, contre \$230,309 en 1927. Cette substance est mise sur le marché tant sous la forme de magnésite calcinée, que sous celle de magnésite frittée. Les principaux consommateurs de magnésite québécoise sont les établissements métallurgiques canadiens.

La production de mica a subi une diminution considérable. Elle ne s'est élevée qu'à 2,553,350 livres, évaluée à \$56,180. Ce n'est guère que la moitié de la production de l'année précédente. Cette diminution a surtout été causée par des exportations beaucoup moindres aux Etats-Unis. Au cours de l'exploitation du mica on extrait un peu de phosphate de chaux (apatite) comme sous-produit, et chaque année on en expédie quelques tonnes.

Durant l'année on a expédié 5,277 tonnes d'ocre, évaluées à \$109,383. L'ocre exploitée dans la province de Québec, est de qualité supérieure d'une teneur élevée en oxyde de fer. On l'expédie tant à l'état brut aux usines de gaz des villes qu'à l'état calciné, de différentes nuances, pour la fabrication de couleurs.

La pyrite de fer, vendue pour sa teneur en soufre, est un sous-produit du traitement des sulfures cuprifères de la mine Eustis, près de Sherbrooke. En 1928, on en a expédié 11,453 tonnes, vendue à un prix moyen de \$3.67 la tonne.

Le quartz, qui figure au tableau, provient de filons de pegmatite que l'on exploite pour le feldspath dans la région de Buckingham, et aussi de lits de grès de Potsdam que l'on mine à East Templeton et à Saint-Canute, au nord de Montréal. Ces grès sont broyés et lavés. Sous la rubrique de quartz nous réunissons toutes les roches siliceuses exploitées pour fins industrielles.

On exploite des carrières de stéatite dans les Cantons de l'Est. Cette substance est employée dans les moulins de pâte à papier de l'Est du Canada, où elle a remplacé des matières analogues précédentes.

## ECOLE TECHNIQUE

200 rue Sherbrooke, Ouest, Montréal

Fondée par le Gouvernement de la province de Québec  
Subventionnée par le Gouvernement Provincial  
et la Cité de Montréal

Préparant aux Carrières industrielles  
comme Experts, Contremaitres, Chefs d'Ateliers  
Imprimeurs, Etc.

### COURS DU JOUR

**Cours technique.**—Trois années d'études. Enseignement théorique et manuel. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. Bourses d'études aux élèves méritants et peu fortunés.

**Cours des métiers.**—S'adressant aux jeunes gens qui n'ont pas eu l'avantage de finir leurs études primaires, mais qui désirent se préparer à l'exercice d'un métier.

**Cours d'apprentissage.**— Ces cours sont organisés selon les besoins locaux, en collaboration avec l'industrie, de façon à

permettre aux apprentis qui travaillent régulièrement sous un patron, de venir à l'Ecole chercher les connaissances théoriques et appliquées qu'il leur sera impossible d'acquérir au cours ordinaire de leurs occupations.

**Cours spéciaux d'Automobile.**— Cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile préparant à l'obtention de la licence de mécaniciens en véhicules moteurs délivrée par le Gouvernement de la Province de Québec.

### COURS DU SOIR

**Cours libres.**— Mathématiques appliquées, Dessin industriel, Electricité théorique et pratique (laboratoires et ateliers), Chimie industrielle, Peinture en bâtiment, (intérieur et extérieur), Plomberie sanitaire et chauffage, Estimations en

construction, Tracé en construction, Modelage, Menuiserie, Ebénisterie, Ajustage, Soudure autogène, Forge, Fonderie, Chaudière à vapeur, Automobile, Imprimerie (composition, presses).

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat :  
Téléphone Plateau 1513.

## La Nouvelle MONTREAL DAIRY Company Ltd.

LAIT — CREME DOUCE  
BEURRE ET  
CREME GLACEE

*Achez nos produits avec  
confiance.  
Ils ne sont pas égalés.*

J. B. BAILLARGEON, président

1200 Ave Papineau

Amherst 1151

Montréal, Qué.

## British Colonial Fire Insurance Company

Actif dépassant \$1,000,000.

BRITISH COLONIAL BLDG.,

Bureau chef: 464 rue St-Jean, Montréal

THEODORE MEUNIER

Prés. et Gérant gén.

B. A. CHARLEBOIS

Vice-président

## Fire Association

OF PHILADELPHIA

Actif dépassant \$30,000,000.

Bureau-chef pour le Canada:

464 rue St-Jean, Montréal

THEODORE MEUNIER, Gérant

Feu  
Automobile  
Explosion  
Tempête  
de vent  
Bris de  
sprinkler  
Profits  
Loyers

Agents  
demandés

## A. AUBRY & FILS, Limitée

MANUFACTURIERS



FERBLANTERIE ET MARCHANDISES  
GALVANISEES

Tél. Amherst 1131\*

2340 Avenue Delorimier

Montréal



Houdaille  
Shock  
Absorbers

World's  
Easiest  
Driver  
Control

Bijur  
Centralized  
Chassis  
lubrication

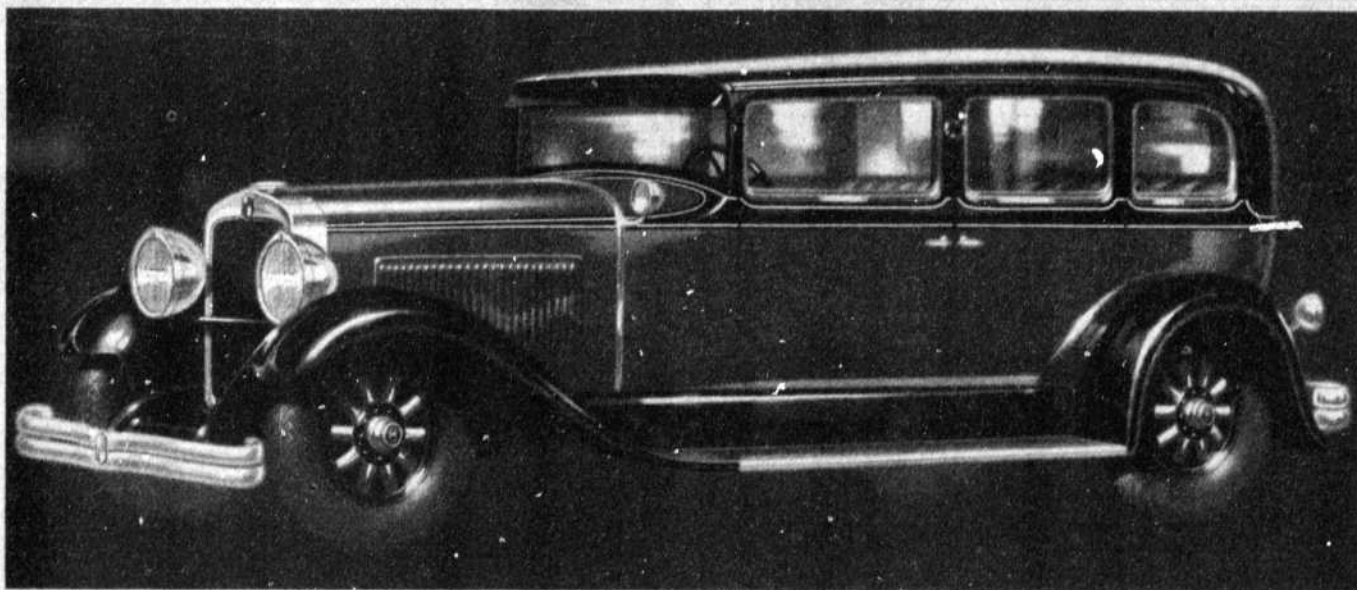
Costly-Car  
Interior  
Finish

7-Bearing  
Crankshaft

Front and Rear  
Bumpers

Twin  
Ignition  
Motor

Refreshing  
Comfort



# Le Nouveau NASH "400"

est le seul char qui est muni du dernier cri en construction  
d'automobile, **SANS CHARGE EXTRA**

**NASH**  
Leads the World in  
Motor Car Value

## LEGARE-NASH-MOTORS

3416 AVENUE DU PARC (Près Sherbrooke), Montréal

LINTEAU AUTOMOBILE LIMITED  
94 Ontario Est

PROVINCIAL MOTOR SALES  
4040 Lafontaine, Maisonneuve

WESTMOUNT GARAGE  
4010 Ste- Catherine Ouest

ST. HENRY MOTOR SALES Regd.  
2012 Notre-Dame Ouest

VERDUN MOTOR SALES  
3391 Blvd Lasalle

MILLER MOTORS  
457 rue Wellington

FERLAND AUTOMOBILE  
6340 Blvd St-Laurent



Une grande industrie — des commandes pressées — des ouvriers et des machines qui travaillent à toute vitesse ! Un administrateur affairé qui étudie un problème épineux — des intérêts considérables sont en jeu. L'homme qui peut fournir les informations désirées est absent — à des milles et des milles de là.

*L'administrateur se tourne vers le téléphone !  
"Longue Distance, s. v. p."*

En quelques minutes le renseignement désiré lui parvient avec clarté et précision. Il évite ainsi un retard coûteux et l'expédition peut être faite selon l'entente conclue.

*Un autre exemple de l'efficacité  
du service téléphonique à  
Longue Distance !*



## Ecole Polytechnique

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE

Toutes les branches du génie  
Chimie industrielle

1430, rue Saint-Denis  
Montréal

## CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS

SERVICE REGU-  
LIER DE FRET,  
PASSAGERS ET  
MALLE

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et  
d'Halifax, en hiver.

Pour les Bermudes, Jamaïque, Bahamas et l'Honduras.  
Taux raisonnables. Maximum de service. Confort à taux modérés.

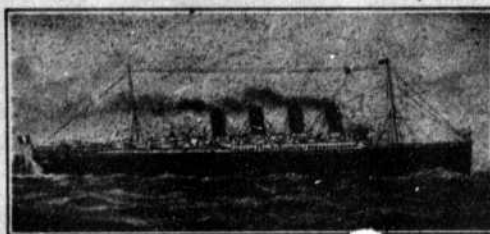
SERVICE REGULIER DE FRET POUR ST-JEAN, N.B.,  
ET HALIFAX, N.E.

- Pour Londres et Anvers, tous les 10 jours.
- Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.
- Pour Bermudes, St. Kitts, Antigua, Montserrat, Dominica, St. Lucie, Barbades, St. Vincent, Grenada, Trinidad et Demerara tous les dix jours).
- Australie (toutes les trois semaines).
- Nouvelle-Zélande, tous les mois.
- d'Halifax, N.E., seulement (toutes les trois semaines).
- Service intercostal, Victoria, Vancouver, Halifax.
- De Vancouver aux ports de la côte ouest (R.-U.), tous les mois.
- De Vancouver à Londres et Anvers, toutes les 5 semaines.
- Service intercostal entre Vancouver, tous les mois.
- De Vancouver à San Francisco, toutes les semaines.

B. C. KEELEY, gérant Côte du  
Pacifique, Vancouver, C. B.  
P. H. SCOTT, agent général du  
fret d'Ontario, Toronto, Ont.

P. A. CLEWS,  
gérant européen, C.G.M.M.  
17-19 Cockspur St.,  
Londres, S. W. 1., Angleterre

J. P. DOHERTY, gérant du trafic, Montréal.  
R. B. TEAKLE, gérant-général, 384 St-Jacques ouest, Montréal.



## COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE FRANÇAISE

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots

ILE DE FRANCE — PARIS — FRANCE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

DeGRASSE — ROCHAMBEAU

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les quinze jours par les paquebots à classe unique

ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée,

Agents généraux

42, Rue Notre-Dame Ouest

Tél. Lancaster 5634

Montréal

ou aux agents locaux

ment importées des Etats-Unis. La production en 1928 a été moindre qu'en 1927.

### MATERIAUX DE CONSTRUCTION

La valeur des matériaux de construction en 1928 est la plus élevée enregistrée jusqu'ici. Elle s'est élevée à \$16,698,949 en 1928, comparée à \$15,332,957 en 1927 et à \$13,004,929 en 1926. C'est là une augmentation de 8.5% par rapport à l'année 1927. Les rapports mensuels du Département du Travail indiquent que les permis de construction émis dans la province de Québec en 1928 ont été en diminution sur ceux émis en 1927. Néanmoins l'industrie des matériaux de construction en 1928, accuse des augmentations de production et de prix unitaires dans presque toutes ses branches. On a vendu appréciablement plus de ciment, et à de meilleurs prix. La concurrence entre les fabricants de ciment qui semblait régner l'an dernier a cessé, et les prix sont plus fermes. On a aussi fabriqué plus de briques et on a produit de plus grandes quantités de pierre de construction et d'ornementation.

NOTE.—Les chiffres donnés dans ce compte rendu préliminaire sont sujets à révision.

### L'OFFRE ET LA DEMANDE

Arthur S. Jupp, de Sydney, N.S.W., Australie, offre d'agir comme représentant de firmes canadiennes qui désireraient entrer en relations d'affaires pour l'achat des produits australiens ou pour la vente des marchandises canadiennes.

### Maisons françaises demandant des Agents au Canada

Beauchesne & Bredillot, 1 rue Voiron, Besançon (Doubs) : cadrans en tous genres (voir dossier de la prod. No 74).

Etab. A. Harribey, 253 Cours Maréchal-Galliéni, Bordeaux, (Gironde), meubles.

Fabrique de Conserves de Luneville, 31 Ave. Gambetta, Villeneuve-sur-Lot : conserves de légumes, fruits, confitures, prunes d'Ennée (double étuvage), chapignons de Paris (voir doss. de la prod. No 75).

Duquennois & Lepers, Lille (Nord) : toiles, pur fil de lin.

La Société Ganna Walska, 2 rue de la Paix, Paris : parfums.

Pinquet & Cie, Couze-en-Périgord (Dordogne) : conserves de luxe.

Etab. Christory fils & Cie, 58 rue des Mathurins, Paris : fils de laine peignée pour tricotage et tissus.

Etab. Agache fils, 12 rue du Vieux Faubourg, Lille (Nord) : filatures et tissus mécaniques, toiles de ménage, draps de lits, toiles pour costumes.

Maison Chalot, 110 Ave. Philippe-Auguste, Paris : appareils de chauffage (voir prospectus).

Ephi, Saverne (Bas-Rhin) : meules en grès à aiguiser (grindstones) et pierre à aiguiser.

David Fischer, 109 rue de la Glacière, Paris (13e) : cuir à semelles.

Margotton - Roussard, Niort (Deux - Sèvres) : gants de peau lavables.

Conserves Lecointre, Vincennes, (Seine) : conserves (voir notices).

Madame A. Besnard, 4 rue du Cambodge, Paris : jouet instructif servant à l'étude de l'écriture musicale (voir notice).

Etab. Restor, 19 rue Yvry, Neuilly-sur-Seine : appareils pour l'automobile, l'aviation et l'industrie (voir notices et catalogues).

M. Arzac, Chézery (Ain) : manches de parapluies en bois, celluloid et galalith.

Brault & Cie, 106 Bd. Richard-Lenoir, Paris : collier "Elasto" pour chevaux et harnachements (voir notice).

Forestier-Bourgeois & Cie, 12 rue Voltaire, St-Claude, (Jura) : pipes en racine de bruyère, spécialité, pipes sculptées.

Etab. A. Guillaumet, Fontaine (Isère) : tannerie et mégisserie.

Etab. E. Langepart, 35 bis rue Clovis, Reims (Marne) : chapellerie, spécialités de casquettes anglaises, casquettes de luxe très sport, casquettes de travail, casquettes de garçonnet, chapeaux piqués, fantaisies pour dames et enfants (voir catal.).

Venard frères, 158 rue Anatole France, Cyonnax, (Ain) : peignes, moulage artistique du Celluloid, touffes, barrettes, broches, peignes mistinguett.

Nougats de la vieille France et du Canard Sauvage, Lorio, (Drôme) : nougats (voir dossier de la prod. No 76).

Jules Desgranges, Pontorson, (Manche) : os de seiche, utilisés par les bijoutiers, polisseurs en tous genres, graveurs, droguistes, grainetiers, oiselières, etc.

Compagnie Générale d'Hygiène, 35 Ave. Georges V, Paris (8e) : appareils de chauffage indirect air chaud, chauffage direct par radiateurs dans les pièces (voir catalogue).

Feugier, Sappoy & Cie, Sault-Brénas (Ain) : produits granulés et cubes pour mosaïques, marbres, simili pierre et pavages.

J. Jaupitre, 9 bis, Bd. des Filles du Calvaire, Paris (8e) : instruments d'optique et de précision, notamment jumelles, prismatiques, théâtres, microscopes, longues-vues, lunetterie.

Compagnie de l'Océanol, 7 rue du Jardin des Plantes, Marseille (B.-d.-R.) : savons, liquide, naturel (voir échantillons).

Manley-Bendall & Co., 15 rue de Rivoli, Bordeaux, (Gironde) : spathfluer.

Tricotages mécaniques alsaciens, St-Louis, (Haut-Rhin) : bonnetterie, sous-vêtements pour hommes, femmes et enfants en coton, coton et laine mixtes, pure laine et soie artificielle.

L. Fegier, Sault-Brenas (Ain) : crics perfectionnés et garantis, presse.

Paul Avril, Châteauneuf-du-Page, (Vaucluse) : vins de Châteauneuf-du-Page.

Weisemann, 210 Faubourg St-Honoré, Paris : enseignes lumineuses, rampes lumineuses, lampes électriques, guirlandes de fleurs lumineuses, guirlander et lustres en cristaux.

J. Willin, A. Ducoulombier & H. Georges, 44 rue Ncuve, Roubaix, (Nord) : tissus pour ameublement et lainages pour dames.

Felber & Fils, 71 Ave. des Champs Elysées, Paris : carrosserie d'automobiles et voitures.

Collinet fils et Boulanger, Baudignecourt : chaises en tous genres.

Téléphones :

LAncaster 5791 - 5802

Rés. : Atlantic 2934

**EUGÈNE PRÉVOST L.I.C.**

COMPTABLE — LIQUIDATEUR — SYNDIC

Collections : une spécialité.

Edifice Duluth : 84 NOTRE-DAME OUEST  
MONTREAL

**Achetez vos sécurités  
en connaissance de cause !**

† Pour prendre une décision bien motivée dans l'achat des sécurités de placements, il faut être au courant des fluctuations du marché.

† Notre service d'informations sur ce point est toujours à votre disposition. N'hésitez pas à vous en prévaloir.

**GEOFFRION & CIE**

VALEURS DE PLACEMENTS

Membres de la Bourse de Montréal  
Membres du Montreal Curb Market

231, rue Notre-Dame Ouest - - MONTREAL  
Tél. HARbour 2291

SUCCURSALES :

Immeuble "Canada Cement",  
Montréal

18, rue Elgin,  
Ottawa

**LES MEILLEURS AGENTS AU CANADA**  
représentent

**L'Assurance Mont-Royal**

FEU—AUTOMOBILE—VITRES—TORNADE  
ARROSEURS AUTOMATIQUES

**Bureau-chef: 465 RUE ST-JEAN, MONTREAL**

H. C. BOURNE, Vice-président et Gérant-général

J. A. MACDONALD et J. J. S. DAGENAIS, Asst-gérants

DIRECTEURS

Hon. N. PERODEAU,  
Ex-Lieutenant-gouverneur  
C. E. GRAVEL,  
Prés. Chambre de commerce  
H. C. BOURNE,  
Vice-prés. Ass. Mont-Royal  
F. J. DONALDSON,  
Gér.-gen. Montreal Trust Co.

CHS LAURENDEAU, C.R.,  
Dir. Banque Can. Nationale  
WM. ROBIN  
E. MACKAY  
JOS. DESLONGCHAMPS,  
Sec.-trés. Ass. Mont-Royal

Nous invitons les agents pour les districts  
qui ne sont pas représentés.

**PARFAITE SECURITE**

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

Personnel	Accidents et Maladie
Caution	de toute nature
Automobile	Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol

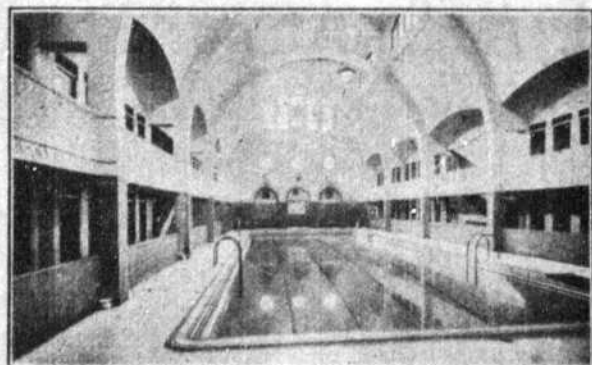
Responsabilité des patrons envers le public  
Voitures de livraison et ascenseurs  
Fuite dans les arroseurs automatiques  
Assurance contre incendie  
Vol avec effraction  
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

**London Guarantee and Accident  
Company, Limited**

204 rue Notre-Dame Ouest, — Montréal  
Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

Nouveau bain public de Montréal



**BAINS PUBLICS EN BETON**

Le bain public, une amélioration municipale qui est vitale au bien-être des districts congestionnés, est à son mieux dans celui dont MM. J. Marchand et V. Boileau furent les architectes et MM. Baulne et Léonard les constructeurs et qui en dessinèrent aussi la structure métallique.

**Canada Cement Company Limited**  
**Edifice Compagnie Canada Cement**

Square Phillips MONTREAL

Bureaux des ventes à  
 MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY



**Bureau de Placement Provincial**

**SERVICE GRATUIT SANS DELAI**

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

**GRATUITEMENT**

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi se présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

**SERVICE**

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

**AVANTAGE**

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, et vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, rue Saint-Jacques MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée

Le café, qui occupe une place si importante au déjeuner, à la réception ou au réveillon, doit être choisi avec soin.

Si vous essayez le café

**"VICTORIA"**

votre choix sera permanent, et vous aurez toujours satisfaction absolue.

Empaqueté par

**Laporte Martin Limitee**

MONTREAL

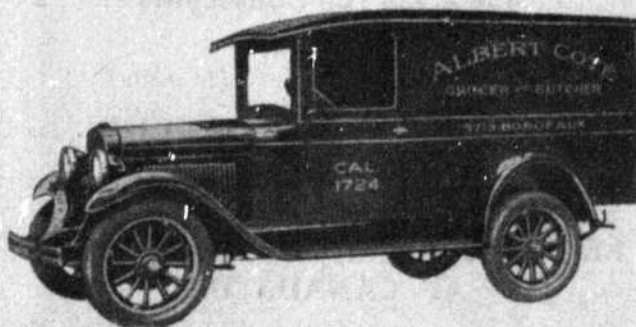
**PARTIES ET SERVICE**



COUPE, COACH, SEDAN  
 CABRIOLET, SEDAN  
 IMPERIAL.



4 ET 6 CYLINDRES  
 3/4 A 4 TONNES



Toujours en mains carrosseries commerciales pour camions Chevrolet 1 tonne et 1/2 tonne.

Réparation de radiateurs — Chargement de batteries et magneto  
 Soudure à l'oxygène — Débossage de panneaux et de garde-boue — Bourrure, Rideaux et Couverture  
 Peinture et Vernis

JOS. BONHOMME Ltée  
 600 rue Guy

MONTREAL  
 Main 0967-1571-7235

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

**GENIN, TRUDEAU & CIE**

Limitée

38 RUE NOTRE-DAME OUEST  
MONTREAL*Importateurs  
et Fabricants  
d'Articles de***FUMEURS**

Propriétaires des marques bien connues

**TOSCANA**

Les meilleures marques sur le marché

Seuls agents au Canada pour les  
célèbres pipes**PETERSON**

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.

**J. A. St-Amour Ltée**

Entrepreneur Electricien

Tél. Calumet 0128

6579 St-Denis

Profitez de la période des vacances pour faire reviser  
votre installation électrique.Nous avons un département s'occupant de plans et  
tracés électriques tel que requis par les compagnies  
d'assurance et le Gouvernement provincial.Aussi, grand assortiment d'électroliers, lampes, fers  
à repasser, grilleurs à pains, fers à friser, chaufferettes,  
éventails, balais électriques, etc., etc., à des prix défiant  
toute compétition.DEMANDEZ NOS PRIX AVANT DE DONNER  
VOTRE COMMANDERéparations de toutes sortes par des employés  
des plus compétents.

Fondée en 1874

**D. Hatton Company**420 à 428 rue Bonsecours  
MontréalLA CREME DE LA PECHE  
SEULEMENTLES PLUS GROS DISTRIBUTEURS  
AU CANADA DE**POISSON**

DE TOUT GENRE

EXPERTS DANS LE COMMERCE  
D'HUITRES EN COQUILLES  
ET OUVERTES

Abonnez-vous au

**"Court House  
Reporter"**Le journal quotidien qui vous renseigne sur tout ce qui  
se passe en Cour Supérieure et Cour de Circuit.

(Il publie les jugements des deux cours.)

TRÈS UTILE AU COMMERCE A CREDIT

Pour plus amples informations,

Appelez LANCASTER 1907

ou adressez-vous à 987 BOULEVARD ST-LAURENT



### De Génération en Génération

A la base de chaque industrie, de chaque commerce, derrière chaque individu de génération en génération, on trouve la banque, gardienne de l'argent, agent de crédit et facteur important du progrès d'une nation et d'un peuple. Dans toutes les succursales de cette Banque, dans les cités, villes ou villages, des côtes de l'Atlantique aux côtes du Pacifique et au-delà, vous trouverez cet empressement à vous aider, ce désir de protéger et de développer vos intérêts.

Vous aimerez faire affaire avec la Banque.

Siège Social à Montréal.

FG815

## La Banque Royale du Canada

## Banque Canadienne Nationale

Siège social: Places d'Armes, Montréal

Capital versé et réserve, \$11,000,000

Actif, plus de \$150,000,000.

Incomparables facilités pour toutes  
opérations bancaires dans la  
Province de Québec.

256 succursales au Canada

216 succursales et 287 agences dans le Québec.

63 succursales dans l'île de Montréal.

Nos ressources sont à votre disposition.  
Notre personnel est à vos ordres.

La Banque Canadienne Nationale fait gratis, sur demande, le service de son Bulletin mensuel aux hommes d'affaires.

*Ce que notre  
Banque  
vous offre*

Le service d'un personnel courtois.

Des services techniques complets.

Une collaboration intelligente.

Une garantie de sécurité exceptionnelle.

La même sincère bienvenue, que vos  
épargnes soient petites ou considérables.

**BANQUE PROVINCIALE  
DU CANADA**

## DU SERVICE

Pour le confort et la sécurité de ses clients, la Compagnie des Tramways de Montréal fournit la plus belle équipe de chars électriques dans l'Amérique du Nord. Le service aux passagers est le principe sur lequel est basée la fondation de cette compagnie.

**LA COMPAGNIE  
DES TRAMWAYS  
DE MONTREAL**

## The Sun Trust Company, Limited

Capital Autorisé \$500,000 — Capital Souscrit \$250,000

Capital payé et profit non divisés au 31  
octobre 1928 . . . . . \$352,200.37  
Actif de fiducie . . . . . \$56,266,884.96

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hon. J.-L. Perron Président      Hon. A. Galipeault, 1er V.-Prés.  
Albert Hudon, 2e V.-Prés.      J. C. Gagné, 3e V.-Prés.  
Jacques Perron, Secrétaire

### DIRECTEURS

Oscar Dufresne,      Thas. DeTonnancour, J.-A.-E. Gauvin,  
Arthur Vallée, C.R.,      J.-C. Hébert, N.P.,      J. P. Laporte, M.D.  
Raphael Dufresne,      Jos. Simard,      R.-O. Grothé  
Thas. Delagrave, N.P.

### Opérations autorisées

Exécution testamentaire — Administration générale — Fiducies de  
toutes sortes — Liquidations et Faillites — Mandats et Agences —  
Prêt immobilier — Assurances — Dépôts à intérêts — Lettres de  
Crédit — Cases de sûreté, etc., etc.    ::    ::    ::    ::

Arthur Gagné, C.R.  
gérant-général

MONTREAL: Edifice Themis, 10 rue St-Jacques ouest.  
Tél. Main 2371      Casier Postal 2010

QUEBEC      -      -      -      66, rue St-Pierre

L. EUG. COURTOIS

JOS. COURTOIS

# COURTOIS FRERES

## ASSURANCES

Incendie — Vie — Maladie — Accidents  
Bris de glaces — Garantie — Cautionne-  
ment — Vol — Responsabilité patronale  
Automobiles

Bureau établi en 1890

1285 rue Visitation      Tél. Cherrier 3195

Représentants de "LA PREVOYANCE"

## Au Royaume du Tapis

Fondé en 1872

GROS et DETAIL

Importateurs directs,  
nous pouvons embel-  
lir votre foyer à des  
prix défiant toute  
compétition!

Choix insurpassable  
de marchandises ex-  
clusives de qualité  
garantie dans les  
plus nouveaux des-  
sins!



## FILIATRAULT SPECIALISTE

Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux,  
Draperies, Stores et Accessoires.

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits

1459 Boulevard Saint-Laurent (près Sainte-Catherine)

Spécialité: Tapis faits sur commande

Tél. LAnc. 4970

MONTREAL

## GIN CANADIEN

# CROIX D'OR

## MELCHERS

Fabriqué à Berthier-  
ville, Qué., sous la sur-  
veillance du Gouverne-  
ment Fédéral.

Le Gin le plus pur qui  
existe. Rectifié quatre  
fois, vieillit en entrepôt

TROIS GRANDEURS DE  
FLACONS :

Gros	40 onces—Prix	\$3.65
Moyens	26 " " "	2.55
Petits	10 " " "	1.10

MELCHERS DISTILLERY  
CO., LIMITED  
Montréal

